

Les règlements

Ce qu'il faut savoir...

Le match mixte est possible pour les épreuves par équipes ou individuelles (à préciser lors de la demande d'homologation):

- De 8 à 10 ans sur terrain orange
- De 8 à 12 ans sur terrain vert

Le match mixte est possible en matchs libres, limité aux jeunes non classés et classés en 4^e série:

- De 8 à 10 ans sur terrain orange (ouvert aux 6 et 7 ans orange sur autorisation)

- De 8 à 18 ans sur terrain vert (en respectant les autorisations de jouer en catégorie supérieure)
- De 11 à 18 ans sur terrain jaune (être classé à 30/3 pour les enfants de 8 à 10 ans en respectant les autorisations de jouer en catégorie supérieure)

Le match mixte n'est pas ouvert sur terrain jaune pour les épreuves par équipes et individuelles, compte tenu des impacts que cela peut avoir sur le classement.